Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA 57e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DES ÎLES, TENUE LE 24 AVRIL 2024, À 19 H, À LA SALLE 3307 AU CISSS DES ÎLES

PRÉSENCES :

Mmes Annie-Claude Arseneau, représentante de la Fondation Santé de l'Archipel
Isabelle Daigneault, membre désigné - comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
Sophie Doucet, **secrétaire et présidente-directrice générale**
Marie-Claude Jomphe, membre désigné - comité des infirmières et infirmiers (CII)
Nancy Leblanc, membre désigné - comité des usagers
Sara Martinet, membre désigné – conseil multidisciplinaire (CM)
Annick Nadeau, membre nommé par la ministre - milieu de l'enseignement
Marie-Josée Noël, membre indépendant - compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines
M. Gaston Bourque, **vice-président**, membre indépendant - expertise en réadaptation
Dre Nadine Packwood, membre désigné – département régional de médecine générale (DRMG)
Dr Simon Lajeunesse, membre désigné - conseil des médecins, dentistes et pharmacie (CMDP)

ABSENCES :

Mme Céline Decoste, membre indépendant - expertise en protection de la jeunesse
M. Francis Simard, président, membre indépendant - compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

INVITÉS :

Mmes Chantal Provost, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
Judith Arseneault, directrice des soins infirmiers, santé physique et SAPA par intérim
M. Claude Cyr, directeur des services administratifs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après vérification des présences et constatation du quorum, le vice-président, M. Gaston Bourque, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 01.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 57e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 24 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-04-1016

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
   3.1. Séance ordinaire du 23 janvier 2024
   3.2. Dépôt de la résolution nº 2024-01-1014 – Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2023-2027
   3.3. Dépôt de la résolution nº 2024-03-1015 – Mandat à une tierce personne pour le traitement d'une plainte

CORRESPONDANCE

4. Correspondance
   Période de questions réservée au public
   (Pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS – INFORMATION

5. Information de la présidence-direction générale
6. Nouvelle de la Fondation Santé de l'Archipel
7. Visite d'Agrément Canada

DOSSIERS – DÉCISION

8. Adoption du plan d'action et bilan 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées
9. Adoption de la *politique pour contrer la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité*

10. Adoption de la politique sur la gestion des risques ainsi que les procédures s'y rattachant (E-600)
11. Adoption du cadre de référence de la gestion intégrée des risques
12. Adoption des règles de fonctionnement du Comité de gestion des risques
13. Adoption du cadre de référence sur la gestion intégrée de la qualité
14. Adoption du cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques en recherche
15. Adoption du cadre de référence en télésanté
16. Ajout d'une installation au permis – Aire ouverte
17. Rapport trimestriel AS-617 en P12

AUTRES SUJETS

18.
19. Prochaine séance
20. Levée de la séance

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la 56e séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles tenue le 23 janvier 2024 avec la correction suivante : Ajouter le nom de Marie-Josée Noël dans la liste des présences à la séance ordinaire du 23 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-04-1017

Les documents concernant l'adoption des résolutions nº 2024-01-1014 et nº 2024-03-1015 sont déposés au présent procès-verbal.

CORRESPONDANCE

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS — INFORMATION

5. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

M. Bourque invite Mme Sophie Doucet, présidente-directrice générale à présenter ce point.

Projet de loi no 15 : Le texte officiel du Projet de loi no 15 a été publié et transmis à l'ensemble des employés du CISSS ainsi qu'au membre du conseil d'administration. Madame Doucet rappelle que la mise en place de Santé Québec débutera six mois après la nomination du président et chef de la direction. Aux dernières nouvelles, cette nomination était prévue avant la fin du mois d'avril.

Projet logements : Le CISSS a retravaillé le projet qu'il avait initialement déposé l'année dernière. Madame Doucet rappelle qu'un appel d'offres avait été lancé au printemps 2023 et malheureusement, aucune soumission n'avait été reçue. Le projet initial prévoyait une garantie de location de 60 logements pour neuf ans. Le nouveau projet prévoit plutôt que le CISSS sera propriétaire des logements. De plus, le terrain en arrière du Maillon qui appartient au CISSS sera offert aux promoteurs qui souhaitent déposer une soumission. On pense que l'on a plus de chances d'obtenir des offres pour un tel projet. On attend une autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux avant de pouvoir lancer l'appel d'offres.

Prix d'excellence – Équipe de code en mesure d'urgence : Le CISSS des Îles est à nouveau finaliste aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux pour le projet d'équipe de code en mesure d'urgence. La remise des prix aura lieu le 23 mai prochain à Québec. Les personnes ayant le plus directement participé à ce projet ont été invitées à la remise des prix.

6. NOUVELLE DE LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

M. Bourque invite M[me] Annie-Claude Arseneau, présidente de la Fondation Santé de l'Archipel à présenter ce point.

Mur Mémoire d'Étoile : Le projet avance à grands pas, avec plus de 210 étoiles déjà inscrites depuis juillet 2023, ce qui représente un financement de plus de 42 000 $. L'enthousiasme suscité par ce projet est indéniable.

Donation par Opération Enfant Soleil : Nous avons reçu un montant de 36 248 $ pour l'octroi d'un moniteur de signes vitaux pour la néonatalité. Ce partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux permettra d'assurer la sécurité des nouveau-nés en surveillant leurs signes vitaux, conformément aux normes de réanimation. De plus, quatre saturomètres seront acquis pour accélérer l'obtention des résultats, et deux mannequins nouveau-nés seront utilisés pour former notre personnel infirmier, renforçant ainsi notre capacité à traiter efficacement les cas pédiatriques critiques.

Programme Jeunesse l'Envol : Une partie des fonds alloués cette année sera consacrée à ce programme, facilitant ainsi l'accès aux soins spécialisés pour les enfants nécessitant des traitements dans les grands centres pédiatriques de la province.

Coagulateur à l'Argon : Grâce à la générosité de la collecte de l'Équipée Santé 2023, nous avons pu acquérir un coagulateur à l'argon, un équipement crucial pour certains traitements médicaux. Un coagulateur à l'argon est un dispositif médical utilisé en chirurgie pour coaguler les tissus et arrêter les saignements. En utilisant un jet d'argon ionisé, il fournit une énergie thermique précise pour sceller les vaisseaux sanguins, ce qui permet des interventions chirurgicales plus précises et réduit les risques pour les patients. En l'intégrant dans nos pratiques médicales aux Îles, le coagulateur à l'argon fera une réelle différence. Moins de déplacements vers des centres médicaux extérieurs seront nécessaires, et les interventions seront effectuées avec une précision accrue, offrant ainsi des soins de santé de haute qualité directement dans notre communauté insulaire.

Lancement de la Salle d'Attente Vague d'Espoir en Oncologie : Prévu pour le 17 juin, cet événement marquera l'inauguration de cette nouvelle salle, offrant un espace accueillant et apaisant pour les patients en oncologie.

Projets à venir : Nous avons plusieurs initiatives en cours, notamment la collaboration avec l'équipe de randonnée de filles à moto pour l'achat de deux chariots de divertissement destinés aux patients en traitement. De plus, nous travaillons sur l'ouverture d'un salon de prothèses capillaires, financé et aménagé par la Fondation, pour offrir des consultations sur place en dehors des heures de bureau.

Événement à ne pas manquer : Nous vous invitons à réserver votre soirée du 27 juin pour notre événement « Dégustation Vin dans les Voiles » au Paradis Plein Air, de 18 h à 21 h. Les billets seront bientôt disponibles au prix de 85 $.

7. VISITE D'AGRÉMENT CANADA

M[me] Chantal Provost, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, nous informe que le CISSS des Îles accueille les visiteurs d'Agrément Canada la semaine du 12 au 16 mai prochain. Les membres sont invités à poser leur question.

DOSSIERS-DÉCISION

8. ADOPTION DU PLAN D'ACTION ET BILAN 2023-2024 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Gaston Bourque, vice-président, invite M[me] Sara Martinet, coordonnatrice du réseau local des services et des partenariats, à présenter de plan d'action et bilan 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées. Par la suite, il sera rendu disponible sur le site Internet du CISSS des Îles, en vertu des obligations de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées. Les membres ont reçu le document et sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent le plan d'action et le bilan 2023-2024 à l'égard des personnes handicapées (PAPH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N[o] 2024-04-1018

9. ADOPTION DE LA POLITIQUE POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS ET TOUTE AUTRE PERSONNE MAJEURE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Madame Judith Arseneault présente la politique pour contrer la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. Les membres ont reçu le document et sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent la politique pour contrer la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1019

10. ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LA GESTION DES RISQUES AINSI QUE LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT (E-600)

M. Gaston Bourque invite M^{me} Chantal Provost, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique à présenter les prochains points. Les membres ont reçu les documents et sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent la politique sur la gestion des risques ainsi que les procédures s'y rattachant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1020

11. ADOPTION DU CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent le cadre de référence de la gestion intégrée des risques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1021

12. ADOPTION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1022

13. ADOPTION DU CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LA GESTION INTÉGRÉE DE LA QUALITÉ

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent le cadre de référence sur la gestion intégrée de la qualité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1023

14. ADOPTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE SUR L'ORGANISATION ET LES BONNES PRATIQUES EN RECHERCHE

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent le cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques en recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1024

15. ADOPTION DU CADRE DE RÉFÉRENCE EN TÉLÉSANTÉ

M. Gaston Bourque, vice-président, invite madame Sophie Doucet, PDG à présenter les points suivants. Les membres ont reçu le document et sont invités à poser leur question.

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent le cadre de référence en télésanté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1025

16. AJOUT D'UNE INSTALLATION AU PERMIS – AIRE OUVERTE

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que les membres du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adoptent la mise à jour pour l'ajout d'une installation au permis de l'établissement – Aire ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1026

17. RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617 EN P12

M. Bourque invite M. Claude Cyr, directeur des services administratifs à présenter le point suivant. Les membres sont invités à poser leur question.

ATTENDU QUE les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;

ATTENDU QUE selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;

ATTENDU QUE l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S- 4,2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;

ATTENDU QUE les discussions entre la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget au MSSS et la PDG de l'établissement au cours de l'été 2022 justifiant les causes du déficit attribuable à la main-d'œuvre indépendante.

SUR PROPOSITION APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Adopter le rapport trimestriel de la période 12, 2023 -2024 du CISSS des Îles comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations d'un déficit au montant de 5 177 391 $.

Autoriser le président du Conseil d'administration et la Présidente-directrice générale du CISSS des Îles à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1027

AUTRES SUJETS :

18. Aucun point ajouté à l'ordre du jour.

19. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles prévue le 15 mai 2024 est déplacée au 14 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION N^{O} 2024-04-1028

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points prévus à l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION Nº 2024-04-1029

Gaston Bourque
Vice-président

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

Résolution adoptée par courrier électronique

Adoption de l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2023-2027

Courriel acheminé par la Présidence-direction générale aux membres du CA le 29 janvier 2024

RÉSOLUTION Nº 2024-01-1014

ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ (EGI) 2023-2027

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2023-2027 du CISSS des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En foi de quoi, j'ai signé à Cap-aux-Meules, ce trentième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-quatre.

Sophie Doucet

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil d'administration

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles
Québec

Résolution adoptée par courrier électronique

Mandat à une tierce personne pour le traitement d'une plainte

Courriel acheminé par la Présidence-direction générale aux membres du CA le 14 mars 2024

RÉSOLUTION Nº 2024-03-1015

CONSIDÉRANT QUE l'actuelle commissaire se trouve en situation de potentiel conflit d'intérêts ;

CONSIDÉRANT QUE l'ancienne commissaire possède toutes les compétences, les capacités et l'expérience pour gérer la plainte ;

SUR PROPOSITION APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil d'administration du CISSS des Îles autorise madame Gisèle Painchaud à traiter la plainte dans son entièreté, soit de l'enquête à la réponse finale aux usagers, incluant, au besoin, ses recommandations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En foi de quoi, j'ai signé à Cap-aux-Meules, ce quatorzième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-quatre.

Sophie Doucet

Sophie Doucet
Secrétaire du conseil d'administration